

COMMUNE DE CHAMPEAUX

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU LUNDI 15 FÉVRIER 2021

Le Conseil Municipal de la Commune de CHAMPEAUX s'est réuni le lundi quinze février deux mille vingt-et-un à la Mairie, à dix-huit heures trente minutes, sur convocation et sous la présidence de Monsieur Yves LAGÜES-BAGET, Maire.

PRÉSENTS : MM. LAGÜES-BAGET, HUBERT, HOLVOET, MMES PRUD'HOMME, DEWANCKER, M. FOURNIER, MME ADAMSKI, M. NORIS, MMES BILLAULT, PASTOR, LE LOUËDEC.

ABSENTS EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS : MME BEROS a donné pouvoir à M. HOLVOET, MME PROUVIER a donné pouvoir à M. HUBERT, M. VINCENT a donné pouvoir à MME PASTOR et MME PITKIAYE a donné pouvoir à M. LAGÜES-BAGET.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. HUBERT.

Monsieur le Maire propose de rajouter deux points à l'ordre du jour :

- Achat d'un véhicule utilitaire – Demande de subvention FER auprès du Département
- Défense extérieure contre l'incendie.

Accepté à l'unanimité.

1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 10 FÉVRIER 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité. Il est procédé à son émargement.

2 – VOTE DU BUDGET COMMUNAL M14

Monsieur HUBERT présente le budget communal.

Il est tout d'abord fait état du compte de gestion transmis par la trésorerie dont une synthèse est expliquée en séance.

98000 - CHAMPEAUX
RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	600 000,00	1 403 814,76	2 003 814,76
Titres de recettes émis (b)	57 730,36	679 069,05	736 799,41
Réductions de titres (c)		1 875,00	1 875,00
Recettes nettes (d = b - c)	57 730,36	677 194,05	734 924,41
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	600 000,00	1 403 814,76	2 003 814,76
Mandats émis (f)	127 618,61	599 940,06	727 558,67
Annulations de mandats (g)		7 976,35	7 976,35
Dépenses nettes (h = f - g)	127 618,61	591 963,71	719 582,32
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		85 230,34	15 342,09
(h - d) Déficit	69 888,25		

98000 - CHAMPEAUX
RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2019	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2020	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2020	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2020
I - Budget principal					
Investissement	28 763,38		-69 888,25		-41 124,87
Fonctionnement	743 714,76		85 230,34		828 945,10
TOTAL I	772 478,14		15 342,09		787 820,23
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	772 478,14		15 342,09		787 820,23

⇒ Le compte de gestion 2020 est adopté à l'unanimité.

Monsieur HUBERT présente ensuite le détail du compte administratif qui précise l'ensemble des dépenses et recettes enregistrées sur l'année 2020.

Section de fonctionnement		BP2020	réalisé 2020
Chapitre	Dépenses	1 403 814,76	591 963,61
011	Charges à caractère général	158 000,00	154 621,55
012	Charges du personnel	184 000,00	179 753,51
65	Autres charges de gestion courante	258 000,00	251 056,85
66	Charges financières	5 700,00	5 656,70
67	Charges exceptionnelles	533 878,14	875,00
022	dépenses imprévues	10 000,00	
023	virement section investissement	254 236,62	-
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		-

		BP2020	réalisé 2020
Chapitre	Recettes	1 403 814,76	677 194,05
002	Résultat de fonctionnement reporté	743 714,76	-
013	Atténuation de charges	100,00	2 264,83
70	Produits de services du domaine	24 300,00	23 983,48
73	Impôts et taxes	435 500,00	433 043,00
73	Dotations diverses état	1 000,00	600,00
73	Mines	40 000,00	50 874,00
73	TEOM	200,00	-
73	Taxe droit mutation	20 000,00	45 446,59
73	autres reversements	2 000,00	3 774,00
73921	Attribution compensation	13 000,00	13 041,00
74	Dotations subventions et participations	100 000,00	77 739,46
75	Autres produits de gestion courante	24 000,00	26 020,36
76	Produits financiers		3,98
77	Produits exceptionnels		403,35
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		-

Résultat		
Résultats cumulés		
Résultat de fonctionnement :		85 230,44
Résultat cumulé		828 945,20
excédent capitalisé		41 124,87
reliquat de fonctionnement		787 820,33

A noter les dépenses principales suivantes :

- Chapitre 11 : Energie (30K€) – Assurances (18K€) – réparations et entretiens (voiries, collegiale, route, véhicules) pour 45K€.
- Chapitre 65 : participation au RPI de 146K€ et au Smivom-piscine pour 37K€. Contribution au CCAS 18K€

En recettes, le niveau du fonds de péréquation des taxes additionnelles de mutation a été supérieur à l'attendu (+25K€) tout comme la redevance des mines avec une compensation par l'état de la perte pluriannuelle (+8K€)

Le résultat de fonctionnement fait apparaitre un excédent de 85 230,44 € qui permet d'alimenter l'autofinancement en vue des investissements à venir.

Section d'investissement		BP2020	réalisé 2020
Chapitre	Dépenses	600 000,00	127 618,61
D01	Déficit antérieur		
041	Opérations patrimoniales	5 000,00	3 511,14
13	Subventions d'invest.		
16	Emprunts et dettes ass.	20 000,00	19 784,38
20	Immobilisations incorp.	35 000,00	22 277,69
21	Immobilisation corporelles	175 000,00	79 273,40
23	Immobilisation en cours	365 000,00	2 772,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		-

		BP2020	réalisé 2020
	Recettes	600 000,00	57 730,36
R01	Reprise de l'excédent ant.	28 763,38	
021	Virement section fonct.	254 236,62	
041	Opérations patrimoniale	5 000,00	3 511,14
1068	Dot. Fonds divers et rés.		-
10222	FCTVA	10 000,00	14 107,05
10226	Taxe locale d'équipement	3 000,00	-
13	Subventions d'invest.	299 000,00	40 112,17
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		-

Résultat d'investissement	- 69 888,25
Résultat antérieur	28 763,38
Résultat cumulé	- 41 124,87

En investissement, les principales dépenses concernent l'enfouissement des réseaux de la rue Malvoisine pour 45K€. Diverses autres opérations viennent compléter ce bilan (columbarium, toiture collegiale, ...)

Les subventions correspondent au solde des opérations d'investissement de 2019.

Il est précisé qu'à fin 2020, la dette d'emprunt de la commune s'élève à 171 K€ et s'étale sur une période restante de 6 ans.

⇒ Le compte administratif 2020 est adopté à l'unanimité.

CONSIDÉRANT que les résultats du compte administratif 2020 du budget communal M14 font apparaître :

- Un excédent de fonctionnement cumulé de : 828 945,10 €
- Un déficit d'investissement cumulé de : 41 124,87 €

À l'unanimité, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DÉCIDE** :

➤ **D'AFFECTER** la somme de 41 124,87€ en recettes au compte 1068 (excédent de fonctionnement capitalisé) de la section d'investissement.

➤ **D'AFFECTER** la somme résultante de 787 820,23 € en recettes au compte 002 (excédent antérieur reporté) de la section de fonctionnement.

Le budget primitif 2021 proposé au vote est ensuite détaillé à l'assemblée. À noter que ce budget primitif est sans augmentation des taux d'imposition.

Section de fonctionnement		BP2020	réalisé 2020	BP2021
Chapitre	Dépenses	1 403 814,76	591 963,61	1 424 820,33
011	Charges à caractère général	158 000,00	154 621,55	167 000,00
012	Charges du personnel	184 000,00	179 753,51	185 000,00
65	Autres charges de gestion courante	258 000,00	251 056,85	285 000,00
66	Charges financières	5 700,00	5 656,70	5 100,00
67	Charges exceptionnelles	533 878,14	875,00	335 620,33
022	dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00
023	virement section investissement	254 236,62	-	437 100,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		-	

		BP2020	réalisé 2020	BP2021
Chapitre	Recettes	1 403 814,76	677 194,05	1 424 820,33
002	Résultat de fonctionnement reporté	743 714,76	-	787 820,33
013	Atténuation de charges	100,00	2 264,83	-
70	Produits de services du domaine	24 300,00	23 983,48	24 000,00
73	Impôts et taxes	435 500,00	433 043,00	440 000,00
73	Dotations diverses état	1 000,00	600,00	600,00
73	Mines	40 000,00	50 874,00	40 000,00
73	TEOM	200,00	-	-
73	Taxe droit mutation	20 000,00	45 446,59	25 000,00
73	autres reversements	2 000,00	3 774,00	2 000,00
73921	Attribution compensation	13 000,00	13 041,00	13 000,00
74	Dotations subventions et participations	100 000,00	77 739,46	76 400,00
75	Autres produits de gestion courante	24 000,00	26 020,36	16 000,00
76	Produits financiers		3,98	
77	Produits exceptionnels		403,35	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections		-	

A noter que les dépenses de fonctionnement intègrent une provision pour la reprise de nouvelles concessions au cimetière (+20K€ au chap 11) et une contribution au RPI de 170K€ (+24K€ par rapport à 2020) pour faire face à différents besoins de travaux (changement des radiateurs, réparations diverses, ...)

Section d'investissement		BP2020	réalisé 2020	BP2021
Chapitre	Dépenses	600 000,00	127 618,61	990 224,87
D01	Déficit antérieur			41 124,87
041	Opérations patrimoniales	5 000,00	3 511,14	33 000,00
13	Subventions d'invest.			
16	Emprunts et dettes ass.	20 000,00	19 784,38	20 100,00
20	Immobilisations incorp.	35 000,00	22 277,69	73 000,00
21	Immobilisation corporelles	175 000,00	79 273,40	208 000,00
23	Immobilisation en cours	365 000,00	2 772,00	615 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		-	

		BP2020	réalisé 2020	BP2021
	Recettes	600 000,00	57 730,36	990 224,87
R01	Reprise de l'excédent ant.	28 763,38		-
021	Virement section fonct.	254 236,62		437 100,00
041	Opérations patrimoniale	5 000,00	3 511,14	33 000,00
1068	Dot. Fonds divers et rés.		-	41 124,87
10222	FCTVA	10 000,00	14 107,05	6 000,00
10226	Taxe locale d'équipement	3 000,00	-	3 000,00
13	Subventions d'invest.	299 000,00	40 112,17	470 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		-	

Résultat d'investissement	- 69 888,25
Résultat antérieur	28 763,38
Résultat cumulé	- 41 124,87

En investissement, plusieurs opérations sont prévues dont :

- le contrat rural (Travaux de voirie de la rue de Malvoisine et des Pourtours Ouest)
- 4ème phase de restauration de la Collégiale
- Remplacement d'un véhicule utilitaire
- PLU
- Rénovation éclairage Campélienne et Mairie

En € TTC

travaux		
	versé	solde
CT rural	330 000,00	330 000,00
options 1	5 152,44	5 152,44
options 2	11 880,00	11 880,00
MO CR	29 820,00	16 102,80
abri poubelle	3 720,00	3 720,00
desherbeur ther	3 108,00	3 108,00
1001 sillons	9 240,00	2 772,00
led salle d fetes	14 909,00	14 909,00
collegiale	283 590,00	283 590,00
MO coll	29 468,70	29 468,70
effacement reseaux part aidée		
SDESM	136 299,60	44 939,73
effacement part aidée par FER	32 103,60	32 103,60
toiture chevet coll	6 065,68	6 065,68
logement poste	5 000,00	5 000,00
Camion	15 913,60	15 913,60
DIVERS	25 000,00	25 000,00
PLU	19 980,00	1 998,00

TOTAL

889 372,41

Monsieur le Maire explique qu'au niveau des dépenses d'investissement, dans deux ans, la commune percevra le remboursement de la TVA versée.

À noter également que nous avons obtenu 90% de subventions pour la 4^{ème} phase de restauration de la Collégiale.

⇒ Le budget primitif est adopté à l'unanimité.

Afin d'équilibrer le budget, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter les taux d'imposition suivants pour l'année 2021 :

	Taux
Taxe foncière des propriétés bâties	8,11 %
Taxe foncière des propriétés non bâties	106,10 %

⇒ Les taux d'imposition, sans changement par rapport à l'année précédente, sont adoptés à l'unanimité.

3 - ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU FONDS D'ÉQUIPEMENT RURAL (FER) – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Le véhicule sans permis actuel date de 7 ans environ. Son utilisation quotidienne fait que le coût d'entretien devient important. En 2020, il a fallu remplacer le moteur et il faudra à terme remplacer la boîte de vitesse. Monsieur MAUTÉ (société DMM77), propose un véhicule utilitaire diesel de marque AIXAMPRO. Le véhicule proposé coûte 13 261 € en intégrant l'option de la benne avec réhausse pour pouvoir charger branchages, feuilles mortes etc...

Il est demandé si le véhicule actuel sera repris ou vendu par la suite. Monsieur le Maire va regarder cette possibilité.

La Commune de CHAMPEAUX sollicitera l'aide du Département à hauteur de 50 %, soit 6 630,67 € dans le cadre du Fonds d'Équipement Rural (FER). Le plan de financement suivant doit être approuvé par le Conseil :

Coût du véhicule HT	:	13 261,33 €
Subvention FER 50%	:	6 630,67 €
Autofinancement communal HT + TVA	:	9 282,93 €
Coût du véhicule TTC	:	15 913,60 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le projet d'investissement et le plan de financement détaillé ci-dessus, autorise Monsieur le Maire à demander au Président du Conseil Départemental une subvention dans le cadre du Fonds d'Équipement Rural à hauteur de 50%.

4 – DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE

Une loi stipule que la défense incendie dans la commune relève de la responsabilité du Maire et qu'il faut, obligatoirement, un Schéma Communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie. Cela concerne toutes les habitations, y compris bien sûr, les propriétés excentrées du village comme le Château d'Aunoy, la ferme de Monsieur BECARD ou celle de Monsieur POISSON entre autres.

Afin d'être en conformité avec le règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie, il est nécessaire de réaliser une étude afin d'établir un schéma communal de lutte contre l'incendie. Cette étude n'oblige pas la réalisation des travaux dans l'immédiat. Il est proposé de recourir à la Société CESDI pour un montant TTC de 7 800 €. Cette étude n'est pas subventionnée.

Adopté à l'unanimité.

5 – QUESTIONS DIVERSES

Affaire LORENC c/commune de CHAMPEAUX

Suite à l'arrêté du Maire autorisant la construction d'une écurie active par le Haras du Diamant Noir à CHAMPEAUX, Monsieur LORENC, voisin du terrain, a déposé un recours auprès du Tribunal Administratif de MELUN. Le jugement a débouté la Commune de CHAMPEAUX et le Haras du Diamant Noir.

Information sur le SMETOM

Madame LE LOUEDEC a assisté à une réunion au SMETOM. Il est envisagé de faire une campagne pour les composteurs en mettant à disposition des administrés qui le souhaitent deux poules et un poulailler fourni en kit.

Plus aucune question n'étant soulevée, la séance est levée à 20h25.